

La Cégète de l'UFC

La COMUE est malade. Vite une ordonnance ! ... De Cyanure



Bahi&Bonnin, Bonnin&Bahi, duel de Pompiers-Pyromanes

Branle-bas de combat, les congrès des deux universités de Bourgogne et de Franche-Comté sont convoqués la même semaine pour présenter le plan d'actions pour sauver l'ISITE et donc la COMUE, cette dernière n'ayant servi qu'à obtenir ce premier. Les pourvoyeurs se transforment en sauveur, les pires ennemis d'hier se transforment en meilleurs amis d'aujourd'hui. Il a fallu un haussement de sourcil de la ministre pour que chacun rentre dans le rang. Comme elle le dit si bien, certes dans le contexte de la hausse des frais d'inscription, mais quand même, les présidents d'université lui doivent loyauté et obéissance. Nous y voilà donc... Prenons aujourd'hui le pari : l'ISITE sera sauvé. Mais attention, va falloir être docile messieurs les Présidents, sinon, couic, plus de sous.

La Grande Messe

A Besançon donc, lundi 21 janvier 2019 Amphi Croisot, 14h, le congrès se réunit. Un support (qu'il serait pertinent de diffuser à l'ensemble du personnel) présente le plan d'action pour pérenniser et maintenir l'I-SITE intégrant les 10 préconisations du rapport IGAENR. Ce plan d'action doit être rendu mi-mars à la ministre. Sur un des points sensibles qui est la redirection de minimum 10% de postes vacants vers les 3 domaines prioritaires de l'I-SITE, le président Bahi se veut rassurant : il affirme que l'objectif est atteint puisque 14% des postes vacants ont été redéployés. Pas sûr que le ministère et le jury international aient la même lecture que lui. Autre sujet sensible, le siège de la COMUE, façon 'Game of thrones'. Les présidents Bahi&Bonnin semblent tomber d'accord pour le garder à Besançon. Ouf ! Mais attendez, trop simple non ? Et oui, les politiques s'en mêlent et Rebsamen, le maire de Dijon veut le récupérer. On parle également de mutualisation de ressources informatiques, en communication, assistance juridique, relations internationale, d'interopérabilité du réseau informatique. Pour équilibrer les territoires, il est proposé en complément de ce siège, une Maison de la COMUE à Dijon, des guichets à Belfort et

peut-être à Nevers. Une autre proposition est de mettre en place une « présidence tournante », c'est-à-dire une alternance entre président issu de l'université de Bourgogne et président issu de l'université de Franche-Comté. La présidence du CAC sera réservée aux écoles. Les présidents préconisent également la constitution d'un Comité d'éthique, constitué de personnes qui ne siègent pas dans le CA, une sorte de comité des sages ! On est volontaires nous ! Pour rendre possible tout ça, les chefs des différents établissements vont pouvoir utiliser les fameuses ordonnances. Attention, grosses inquiétudes, le contenu pique !

L'ordonnance poison

Cette ordonnance, prise en application de l'article 52 de la loi du 10 août 2018 pour un Etat au service d'une société de confiance (hum, hum), a pour objectif de permettre aux universités et aux grandes écoles qui le souhaitent d'expérimenter pour une durée maximale de dix ans de nouvelles formes de rapprochement, regroupement et fusion. Attention, c'est parti pour le grand n'importe quoi. Alors, déjà, on pourra regrouper ou fusionner des établissements publics et privés, le CA (ou équivalent) ne pourra avoir que 40% d'élus, le président pourra ne pas être élu, exercer un nombre illimité de mandats d'une durée de 5 ans, cumuler avec la fonction de président d'un établissement membre. Allez on continue, les agents de l'établissement public expérimental peuvent, dans les mêmes conditions, exercer tout ou partie de leurs fonctions au sein d'un ou plusieurs établissements-composantes et ceux d'un établissement-composante, au sein d'un autre établissement-composante. L'établissement public expérimental peut notamment émettre un avis sur les candidatures recevables aux fonctions de dirigeant de chaque établissement-composante, soumettre à l'avis ou à l'approbation d'une de ses instances collégiales tout ou partie des recrutements des établissements-composantes afin de s'assurer du respect de sa stratégie en matière de ressources humaines. Et patati, et patata. Il va falloir être vigilant sur ce qu'on va nous proposer et bien analyser les tenants et aboutissants, car la dérive oligarchique risque de s'accroître.

Blague carambar du jour

Lors de la dernière Conférence des présidents d'universités (CPU), Jacques Bahi a été élu vice-président de la commission « Regroupements et politiques de sites ». Rassurez-nous, c'est bien pour montrer ce qu'il ne faut pas faire, on est d'accord ?

Quelle excellence voulons-nous ?

On nous parle contrainte de budget, dépenses publics, dette... pour nous expliquer les gels de poste, les regroupements, bref, leur politique. Sauf que, en creusant un peu, on se rend compte que de l'argent, il y en a (99M€ pour l'ISITE sur 4 ans à l'UBFC ou plus de 6Mds€ par an pour le crédit impôt recherche au niveau national par exemple dont l'efficacité est plus que discutable). Rappelons que le budget de l'UFC était de 198M€ en 2017. Ces choix sont faits à tous les niveaux, dans les conseils de gestion des UFR, dans les laboratoires, dans les CA des universités, dans le cabinet de la ministre.

Dans l'enseignement pour commencer, on nous parle de pédagogies innovantes, connectées, d'amphi 3.0, de MOOC... Les moyens sont donc mis dans le matériel plutôt que dans l'humain. Alors que voulons-nous, une pédagogie où la relation écran-smartphone remplace la relation étudiant-enseignant, où un amphi bondé de 500, mais ô merveille, où l'étudiant pourra interagir avec son smartphone est préférable à des groupes de TD de moins de 25 étudiants ? Car c'est bien cela qu'on nous vend, et tout n'est pas gratuit, il ne faut pas s'y tromper. Mais comme pour la recherche, maintenant, c'est par appel à projets qu'on vous donne les moyens d'enseigner. Allez, c'est parti, dossier à remplir, soyez innovant, créatif, et peut-être qu'on vous donnera un bel ordinateur avec l'application qui va bien. Pendant ce temps-là, vos collègues iront mendier le sylo velleda, mais attention, il devra leur faire le mois hein, contrainte budgétaire oblige ! Même pour les formations maintenant, c'est par appel à projet. Qui veut son petit master ISITE ultra-spécialisé à 10 étudiants, mais attention, international qu'on vous dit, ah bah oui, ça claque ! Ah mince, on vient de multiplier par 15 les frais d'inscription des étudiants étrangers. Bon, les étudiants ne seront plus que 5 mais, sur les deux années de master, ça va rapporter $5 \times 2 \times 3770 = 37700\text{€}$ alors là, on dit oui, banco !

Côté recherche, c'est guère mieux, à la sauce théorie du ruisselement. Les appels à projet, maintenant c'est ancré. Aucune évaluation pour savoir si l'effet est positif, ce n'est pas grave, les grandes personnes ont décidé que c'était l'alpha et

l'omega du financement, alors pourquoi le remettre en question ? Cet entêtement s'explique facilement : ce sont toujours les mêmes qui en profitent, qui brillent, qui accèdent au pouvoir, qui décident qui en profitent et la boucle est bouclée. Bah oui, pourquoi partager avec les sciences 'molles', ils n'ont pas besoin que de quelques livres de toute façon, et pis, quand même, ce qu'on fait, c'est mieux non ? Que voit-on pointer : une belle université fédérale bien concentrée autour des axes ISITE, axes qui ont été eux-mêmes conçus en cohérence avec les grands et beaux laboratoires de nos universités. Les autres ? Ils trouveront bien un moyen de travestir leurs sujets de recherche pour grignoter quelques miettes sur un ou deux appels à projets.

AUREF vs CURIF : un combat perdu d'avance

Les universités se divisent en deux catégories : la CURIF pour les uns, l'AUREF pour les autres, nous c'est l'AUREF. Quésako ? D'un côté, nous avons la première division des universités, la CURIF ou la Coordination des universités de recherche intensive françaises, et de l'autre la deuxième division, l'AUREF ou l'Alliance des Universités de Recherche et de Formation. Ne nous n'y trompons pas, le scénario est écrit d'avance, la CURIF récolte la quasi totalité des financements concurrentiels et l'AUREF se bat pour survivre et faire face à la massification des étudiants dans le supérieur. Pour preuve, ce sont principalement les universités de l'AUREF qui s'opposent à la hausse des frais d'inscription car elles ont bien compris ce qui va se passer : aux universités de la CURIF, la clientèle solvable des pays émergents (Asie, Moyen-Orient), prête à payer beaucoup plus que 3 770 euros, les autres auront les miettes. Ne reproduisons pas le même mécanisme en local !

Conclusion : Vive le service public, à bas la concurrence !

Concurrence entre université, entre formations, entre chercheurs. Appel à projets, valorisation, excellence, compétitivité, sélection, classements internationaux. STOP ! L'enseignement et la recherche ne peuvent que pâtir de ces politiques libérales et concurrentielles. L'enseignement et la recherche doivent être un service public mondial, sans frontière, échappant à toute marchandisation, favorisant la coopération, l'émancipation, la tolérance, le progrès, la démocratie. L'enjeu est trop important. Il faut se battre pour imposer cette vision. Prêt pour le combat ? Rejoignez-nous !